

États financiers de la

**SOCIÉTÉ DE GESTION DES PLACEMENTS
DU NOUVEAU-BRUNSWICK**

Exercice terminé le 31 mars 2007

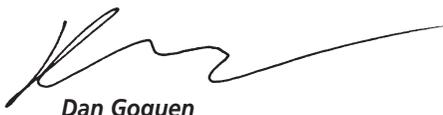
RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION À L'ÉGARD DE LA COMMUNICATION DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

La responsabilité des états financiers de la Société de gestion des placements du Nouveau-Brunswick incombe à la direction de la Société. Ces états ont été approuvés par son conseil d'administration.

La direction a préparé les états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus.

La Société de gestion des placements du Nouveau-Brunswick veille à la tenue des registres comptables, des systèmes informatiques ainsi que des systèmes de contrôle financier et de gestion grâce auxquels elle est en mesure d'attester avec une certitude raisonnable que l'information financière est exacte, que l'actif est protégé et que les ressources sont gérées de façon efficace.

Le conseil d'administration supervise la présentation de l'information financière par l'entremise de son comité de vérification. Celui-ci examine les questions relatives à la comptabilité, à la vérification, aux systèmes de contrôle interne, aux états financiers et au rapport des vérificateurs externes.



Dan Goguen

Le vice-président, Finances et administration



John A. Sinclair

Le président et Chef de la direction

RAPPORT DES VÉRIFICATEURS

Aux administrateurs de la Société de gestion des placements du Nouveau-Brunswick

Nous avons vérifié le bilan de Société de gestion des placements du Nouveau-Brunswick au 31 mars 2007 et l'état des résultats et de l'évolution de l'actif net de l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de la Société. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur notre vérification.

Notre vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À notre avis, ces états financiers donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de la Société au 31 mars 2007 ainsi que des résultats de son exploitation et de l'évolution de son actif net et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus du Canada.



KPMG s.r.l.

Comptables agréés

Fredericton (N.-B.) Canada

Le 11 mai 2007

**SOCIÉTÉ DE GESTION DES PLACEMENTS DU
NOUVEAU-BRUNSWICK**
États financiers

Exercice terminé le 31 mars 2007

	Page
Bilan	22
État des résultats et de l'évolution de l'actif net	23
Notes afférentes aux états financiers	24

SOCIÉTÉ DE GESTION DES PLACEMENTS DU NOUVEAU-BRUNSWICK

Bilan

31 mars 2007, avec chiffres correspondants de 2006

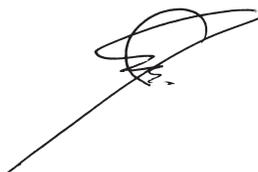
	2007	2006
Actif :		
Actif à court terme :		
Encaisse	26 203 \$	5 122 \$
Débiteurs – Fonds de retraite	2 900 042	2 384 481
Autres débiteurs	7 224	4 106
Charges payées d'avance	243 945	266 581
	3 177 414	2 660 290
Immobilisations (note 3)	218 373	229 199
	3 395 787 \$	2 889 489 \$
Passif, apports reportés et actif net :		
Passif à court terme :		
Créditeurs et charges à payer	2 608 725 \$	2 211 472 \$
Taxe de vente harmonisée	134 343	38 453
Tranche à court terme du passif découlant du régime de retraite (note 5)	23 717	23 114
	2 766 785	2 273 039
Passif découlant du régime de retraite (note 5)	254 224	277 968
Passif découlant des avantages sociaux futurs (note 6)	156 405	109 283
Apports reportés relatifs aux immobilisations (note 7)	218 373	229 199
Actif net	-	-
Engagements (note 4)		
	3 395 787 \$	2 889 489 \$

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.

Approuvé au nom du conseil d'administration,



Le vice-président du conseil



Le président et Chef de la direction

SOCIÉTÉ DE GESTION DES PLACEMENTS DU NOUVEAU-BRUNSWICK

État des résultats et de l'évolution de l'actif net

Exercice terminé le 31 mars 2007, avec chiffres correspondants de 2006

	2007	2006
Produits :		
Honoraires :		
Fonds de retraite dans les services publics	6 000 522 \$	4 735 099 \$
Fonds de retraite des enseignants	5 131 260	4 115 250
Fonds de retraite des juges	37 435	30 601
Amortissement des apports reportés relatifs aux immobilisations	113 959	117 476
Autres produits	1 162	50 793
	11 284 338	9 049 219
Charges :		
Salaires et charges sociales	4 353 615	3 799 508
Autres services (note 8)	6 746 459	5 066 056
Matières et fournitures	70 305	66 179
Amortissement des immobilisations	113 959	117 476
	11 284 338	9 049 219
Variation de l'actif net	- \$	- \$

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.

SOCIÉTÉ DE GESTION DES PLACEMENTS DU NOUVEAU-BRUNSWICK

Notes afférentes aux états financiers

Exercice terminé le 31 mars 2007

La Société de gestion des placements du Nouveau-Brunswick (la « Société ») a été constituée en vertu de la *Loi sur la Société de gestion des placements du Nouveau-Brunswick*, qui a été promulguée le 11 mars 1996. La Société est exonérée d'impôts.

Son mandat prescrit par la loi est le suivant :

- agir en qualité de fiduciaire du Fonds de retraite dans les services publics, du Fonds de retraite des enseignants et du Fonds de retraite des juges (les « Fonds »);
- fournir des services de conseils en placement et offrir d'autres services pour certains fonds en fiducie;
- promouvoir l'avancement du secteur des services et des marchés financiers dans la province;
- prendre en considération les possibilités de placement dans la province lorsqu'elle élabore ses politiques en matière de placement ;
- mener les autres activités ou tâches autorisées ou prescrites par la loi ou encore exigées par le lieutenant-gouverneur en conseil.

1. Principales conventions comptables :

(a) Entité comptable :

La Société est une entité distincte des fonds de retraite dont elle est fiduciaire. Les charges de la Société sont financées intégralement par les Fonds.

(b) Règles comptables :

Les présents états financiers ont été dressés selon les principes comptables généralement reconnus du Canada.

(c) Immobilisations :

Les immobilisations sont inscrites au prix coûtant et l'amortissement est calculé selon la méthode linéaire aux taux annuels indiqués à la note 3.

(d) Constatation des produits :

Les honoraires sont inscrits à titre de produits à mesure que les services sont rendus et que leur recouvrement est raisonnablement certain.

La Société comptabilise les apports selon la méthode du report. Les apports affectés à l'achat d'immobilisations sont reportés et amortis par des imputations aux résultats selon la méthode linéaire à des taux correspondant à ceux utilisés pour l'amortissement des immobilisations connexes.

2. État des flux de trésorerie :

Un état des flux de trésorerie n'a pas été dressé car les renseignements sur ces flux se retrouvent facilement dans les autres états financiers.

SOCIÉTÉ DE GESTION DES PLACEMENTS DU NOUVEAU-BRUNSWICK

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice terminé le 31 mars 2007

3. Immobilisations :

				2007	2006
	Taux	Prix coûtant	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette	Valeur comptable nette
Matériel informatique	33 ⅓ %	460 204 \$	381 802 \$	78 402 \$	84 956 \$
Mobilier et matériel	8 %	357 719	249 019	108 700	105 257
Améliorations locatives	Amortissement linéaire sur la durée résiduelle du bail	282 318	251 047	31 271	38 986
		1 100 241 \$	881 868 \$	218 373 \$	229 199 \$

4. Engagement :

La Société loue des locaux et du matériel aux termes de divers contrats de location-exploitation qui viennent à échéance à différentes dates entre 2008 et 2012.

Les paiements minimaux annuels exigés au titre de la location sont les suivants :

2008	250 951 \$
2009	250 951
2010	250 951
2011	250 951
2012	210 001
	1 213 805 \$

5. Passif découlant du régime de retraite :

La Société possède un passif estimatif d'environ 278 000 \$ (301 000 \$ en 2006) au titre des prestations complémentaires de retraite spéciales ayant trait à des services passés qui ont été accordées durant 2003 et 2004. Ce montant équivaut à la valeur escomptée des versements prévus. Le coût final pour la Société variera selon la hausse de l'indice des prix à la consommation et selon certains facteurs démographiques. Les variations du passif prévu seront comptabilisées dans la période au cours de laquelle elles surviennent. Les paiements effectués jusqu'à ce jour et les paiements futurs proviendront d'une augmentation des honoraires imputés au Fonds de retraite dans les services publics, au Fonds de retraite des enseignants ainsi qu'au Fonds de retraite des juges

SOCIÉTÉ DE GESTION DES PLACEMENTS DU NOUVEAU-BRUNSWICK

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice terminé le 31 mars 2007

6. Avantages sociaux futurs :

(a) Prestations de retraite :

Les employés à temps plein de la Société sont couverts par le Fonds de retraite dans les services publics (le « Fonds de retraite ») du Nouveau-Brunswick. Le Fonds de retraite est un régime de retraite interentreprises à prestations déterminées aux termes duquel les cotisations sont versées à la fois par la Société et ses employés. Pour l'exercice terminé le 31 mars 2007, la Société a versé des cotisations de 237 220 \$ (214 275 \$ en 2006) conformément aux modalités du Fonds. La Société n'a aucune obligation ni aucun droit de façon directe à l'égard de tout passif non capitalisé ou de tout excédent du régime relativement à ses employés anciens ou actuels.

(b) Indemnité de retraite :

Les employés à temps plein de la Société ont droit à leur retraite à une indemnité de retraite dont la valeur est établie en fonction de leurs années de service. Pendant la durée de la carrière de ses employés, la Société enregistre une charge à payer relativement aux sommes estimatives futures qu'elle devra verser, sommes qui sont établies à l'aide de calculs actuariels et d'hypothèses. La charge à payer est réduite par les versements effectués. Le Fonds est un régime sans capitalisation ne comportant aucun actif grevé pour le règlement des obligations.

Selon une évaluation actuarielle effectuée le 31 mars 2005, la Société avait comptabilisé une obligation transitoire de 118 300 \$ au 1^{er} avril 2003. Ce montant est amorti de façon linéaire sur la durée moyenne estimative du reste de la carrière active (19 ans) des employés en service.

Les principales hypothèses sont les suivantes :

	Hypothèses	
	2007	2006
Taux d'actualisation annuel	5,00%	5,00 %
Hausses salariales annuelles	3,00%	3,00 %
Mortalité	Aucune	Aucune
Cessation d'emploi	Fonds de retraite dans les services publics	
Age à la retraite	15 % à 57 ans	
	60 % à 60 ans	
	25 % à 63 ans	
Méthode d'évaluation actuarielle	Répartition prévue des prestations au prorata des services	

SOCIÉTÉ DE GESTION DES PLACEMENTS DU NOUVEAU-BRUNSWICK

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice terminé le 31 mars 2007

6. Avantages sociaux futurs (suite) :

(b) Indemnité de retraite (suite) :

L'obligation au titre de l'indemnité de retraite se détaille comme suit :

	2007	2006
Obligation au titre des prestations constituées		
Solde au début de l'exercice	239 404 \$	203 300 \$
Coût des services rendus au cours de l'exercice	27 896	25 304
Intérêts débiteurs	12 700	10 800
Solde à la fin de l'exercice	280 000	239 404
Gain actuariel net non amorti	(30 200)	(30 500)
Obligation transitoire non amortie	(93 395)	(99 621)
Passif au titre des prestations constituées	156 405 \$	109 283 \$

Le coût des prestations constaté au cours de l'exercice se présente comme suit :

	2007	2006
Coût des services rendus au cours de l'exercice	27 896 \$	25 304 \$
Intérêts débiteurs	12 700	10 800
Amortissement		
Obligation transitoire	6 226	6 226
Perte actuarielle nette	300	600
Charge de retraite	47 122 \$	42 930 \$

7. Apports reportés relatifs aux immobilisations :

	2007	2006
Solde au début de l'exercice	229 199 \$	241 030 \$
Apports supplémentaires reçus, montant net	103 133	105 645
Moins les montants amortis par imputation aux résultats	(113 959)	(117 476)
Solde à la fin de l'exercice	218 373 \$	229 199 \$

SOCIÉTÉ DE GESTION DES PLACEMENTS DU NOUVEAU-BRUNSWICK

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice terminé le 31 mars 2007

8. Autres services :

	2007	2006
Honoraires et frais de gestion de tiers	4 183 691 \$	2 806 472 \$
Services de garde	368 880	297 996
Déplacements	215 434	212 034
Loyer de bureaux	264 674	258 616
Services professionnels	388 954	274 872
Systèmes d'information	1 084 761	1 029 092
Divers	240 065	186 974
	6 746 459 \$	5 066 056 \$

9. Juste valeur des actifs et des passifs financiers :

La juste valeur de l'encaisse, des débiteurs – Fonds de retraite, des autres débiteurs et des créditeurs et charges à payer de la Société se rapproche de leur valeur comptable.

SOCIÉTÉ DE GESTION DES PLACEMENTS DU NOUVEAU-BRUNSWICK

États financiers

Exercice terminé le 31 mars 2007

- Fonds de retraite dans les services publics
- Fonds de retraite des enseignants
- Fonds de retraite des juges

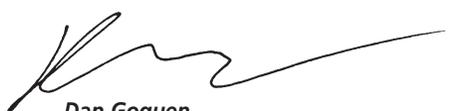
RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION À L'ÉGARD DE LA COMMUNICATION DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

La responsabilité des états financiers du Fonds de retraite dans les services publics, du Fonds de retraite des enseignants et du Fonds de retraite des juges incombe à la direction de la Société de gestion des placements du Nouveau-Brunswick. Ces états ont été approuvés par son conseil d'administration.

La direction a préparé les états financiers conformément aux conventions comptables exposées dans les notes afférentes aux états financiers.

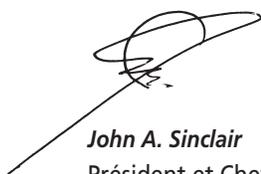
La Société de gestion des placements du Nouveau-Brunswick veille à la tenue des registres comptables, des systèmes informatiques ainsi que des systèmes de contrôle financier et de gestion grâce auxquels elle est en mesure d'attester avec une certitude raisonnable que l'information financière est exacte, que l'actif est protégé et que les ressources sont gérées de façon efficace.

Le conseil d'administration supervise la présentation de l'information financière par l'entremise de son comité de vérification. Celui-ci examine les questions relatives à la comptabilité, à la vérification, aux systèmes de contrôle interne, aux états financiers et au rapport des vérificateurs externes.



Dan Goguen

Le vice-président, Finances et administration



John A. Sinclair

Président et Chef de la direction

RAPPORT DES VÉRIFICATEURS

Aux administrateurs de la Société de gestion des placements du Nouveau-Brunswick

Nous avons vérifié les états de l'actif net détenu en fiducie par la Société de gestion des placements du Nouveau-Brunswick pour le Fonds de retraite dans les services publics, le Fonds de retraite des enseignants et le Fonds de retraite des juges au 31 mars 2007 et les états de l'évolution de l'actif net détenu en fiducie de l'exercice terminé à cette date. Les présents états financiers ont été établis conformément au paragraphe 27(1) de la *Loi sur la Société de gestion des placements du Nouveau-Brunswick*. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de la Société. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur notre vérification.

Notre vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À notre avis, ces états financiers donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de l'actif net détenu en fiducie par la Société de gestion des placements du Nouveau-Brunswick pour le Fonds de retraite dans les services publics, le Fonds de retraite des enseignants et le Fonds de retraite des juges au 31 mars 2007 ainsi que de l'évolution de l'actif net détenu en fiducie pour l'exercice terminé à cette date selon la méthode comptable décrite à la note 1 afférente aux états financiers.

Ces états financiers, qui n'ont pas été établis, et qui n'avaient pas à être établis, selon les principes comptables généralement reconnus du Canada, sont fournis uniquement à titre d'information et pour être utilisés par les administrateurs de la Société de gestion des placements du Nouveau-Brunswick pour le Fonds de retraite des services publics, le Fonds de retraite des enseignants, le Fonds de retraite des juges ainsi que par le ministre des Finances de la province du Nouveau-Brunswick, conformément au paragraphe 27(1) de la *Loi sur la Société de gestion des placements du Nouveau-Brunswick*. Les états financiers ne sont pas destinés à être utilisés, et ne doivent pas l'être, par des personnes autres que les utilisateurs déterminés, ni à aucune autre fin que la ou les fins auxquelles ils ont été établis.



KPMG s.r.l.
Comptables agréés

Fredericton (N.-B.) Canada
Le 11 mai 2007

SOCIÉTÉ DE GESTION DES PLACEMENTS DU NOUVEAU-BRUNSWICK

Actif net détenu en fiducie

États financiers

Exercice terminé le 31 mars 2007

	Page
Fonds de retraite dans les services publics	
État de l'actif net détenu en fiducie	32
État de l'évolution de l'actif net détenu en fiducie	32
Fonds de retraite des enseignants	
État de l'actif net détenu en fiducie	33
État de l'évolution de l'actif net détenu en fiducie	33
Fonds de retraite des juges	
État de l'actif net détenu en fiducie	34
État de l'évolution de l'actif net détenu en fiducie	34
Notes afférentes aux états financiers	35

SOCIÉTÉ DE GESTION DES PLACEMENTS DU NOUVEAU-BRUNSWICK

Fonds de retraite dans les services publics

État de l'actif net détenu en fiducie

(en milliers de dollars)

31 mars 2007, avec chiffres correspondants de 2006

	2007	2006
Actif :		
Placements (note 3)	4 701 559 \$	4 333 416 \$
Apports à recevoir	8 441	7 758
Autres montants à recevoir	133	-
	4 710 133	4 341 174
Passif :		
Créditeurs et charges à payer (note 5)	2 060	1 647
Actif net	4 708 073 \$	4 339 527 \$

Fonds de retraite dans les services publics

État de l'évolution de l'actif net détenu en fiducie

(en milliers de dollars)

Exercice terminé le 31 mars 2007, avec chiffres correspondants de 2006

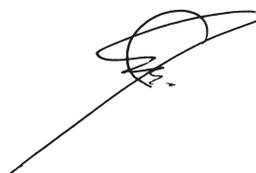
	2007	2006
Augmentation de l'actif net :		
Revenu de placement (note 4)	378 679 \$	599 178 \$
Cotisations du promoteur au Fonds de retraite	136 584	126 196
Cotisations d'amortissement de l'employeur	53 941	51 817
	569 204	777 191
Diminution de l'actif net :		
Paiements versés au promoteur pour les prestations	191 703	181 463
Paiements versés au promoteur pour les charges	2 373	2 411
Honoraires versés à la SGPNB	6 582	5 339
	200 658	189 213
Augmentation nette	368 546	587 978
Actif net détenu en fiducie au début de l'exercice	4 339 527	3 751 549
Actif net détenu en fiducie à la fin de l'exercice	4 708 073 \$	4 339 527 \$

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.

Approuvé au nom du conseil d'administration,



Le vice-président du conseil



Le président et Chef de la direction

SOCIÉTÉ DE GESTION DES PLACEMENTS DU NOUVEAU-BRUNSWICK

Fonds de retraite des enseignants État de l'actif net détenu en fiducie (en milliers de dollars)

31 mars 2007, avec chiffres correspondants de 2006

	2007	2006
Actif :		
Placements (note 3)	3 978 534 \$	3 728 569 \$
Apports à recevoir	3 890	5 047
Autres montants à recevoir	113	-
	3 982 537	3 733 616
Passif :		
Créditeurs et charges à payer (note 5)	1 602	1 346
Actif net	3 980 935 \$	3 732 270 \$

Fonds de retraite des enseignants État de l'évolution de l'actif net détenu en fiducie (en milliers de dollars)

Exercice terminé le 31 mars 2007, avec chiffres correspondants de 2006

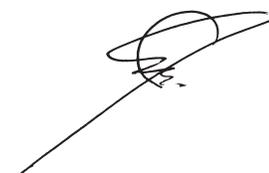
	2007	2006
Augmentation de l'actif net :		
Revenu de placement (note 4)	316 853 \$	509 549 \$
Cotisations du promoteur au Fonds de retraite	73 888	74 565
Cotisations d'amortissement de l'employeur	78 406	75 318
	469 147	659 432
Diminution de l'actif net :		
Paiements versés au promoteur pour les prestations	213 485	201 047
Paiements versés au promoteur pour les charges	1 337	1 328
Honoraires versés à la SGPNB	5 660	4 643
	220 482	207 018
Augmentation nette	248 665	452 414
Actif net détenu en fiducie au début de l'exercice	3 732 270	3 279 856
Actif net détenu en fiducie à la fin de l'exercice	3 980 935 \$	3 732 270 \$

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.

Approuvé au nom du conseil d'administration,



Le vice-président du conseil



Le président et Chef de la direction

SOCIÉTÉ DE GESTION DES PLACEMENTS DU NOUVEAU-BRUNSWICK

Fonds de retraite des juges État de l'actif net détenu en fiducie (en milliers de dollars)

31 mars 2007, avec chiffres correspondants de 2006

	2007	2006
Actif :		
Placements (note 3)	29 037 \$	27 526 \$
Apports à recevoir	5	9
	29 042	27 535
Passif :		
Créditeurs et charges à payer (note 5)	12	11
Actif net	29 030 \$	27 524 \$

Fonds de retraite des juges État de l'évolution de l'actif net détenu en fiducie (en milliers de dollars)

Exercice terminé le 31 mars 2007, avec chiffres correspondants de 2006

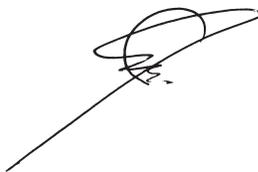
	2007	2006
Augmentation de l'actif net :		
Revenu de placement (note 4)	2 348 \$	4 015 \$
Cotisations du promoteur au Fonds de retraite	573	252
	2 921	4 267
Diminution de l'actif net :		
Paiements versés au promoteur pour les prestations	1 359	1 275
Paiements versés au promoteur pour les charges	12	14
Honoraires versés à la SGPNB	44	36
	1 415	1 325
Augmentation nette	1 506	2 942
Actif net détenu en fiducie au début de l'exercice	27 524	24 582
Actif net détenu en fiducie à la fin de l'exercice	29 030 \$	27 524 \$

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.

Approuvé au nom du conseil d'administration,



Le vice-président du conseil



Le président et Chef de la direction

SOCIÉTÉ DE GESTION DES PLACEMENTS DU NOUVEAU-BRUNSWICK

Actif net détenu en fiducie

Notes afférentes aux états financiers

(en milliers de dollars)

Exercice terminé le 31 mars 2007

Les actifs du Fonds de retraite dans les services publics, du Fonds de retraite des enseignants et du Fonds de retraite des juges (les « Fonds ») sont détenus en fiducie par la Société de gestion des placements du Nouveau-Brunswick (la « SGPNB »). La SGPNB a été nommée fiduciaire le 11 mars 1996 en vertu d'une loi de l'Assemblée législative du Nouveau-Brunswick qui porte son nom, c'est-à-dire la *Loi sur la Société de gestion des placements du Nouveau-Brunswick* (la « Loi sur la SGPNB »). La responsabilité de la gestion de l'actif des Fonds incombe à la SGPNB depuis le 1er avril 1996.

Le 1^{er} avril 1998, l'actif des Fonds a été viré à des fonds en fiducie à participation unitaire créés par la SGPNB. La structure des portefeuilles facilite la gestion collective des placements et l'administration de l'actif. À la fin de l'exercice, 17 fonds en fiducie à participation unitaire avaient été créés, ayant chacun son propre objectif. Chaque Fonds détient des parts de fonds en fiducie à participation unitaire conformément à sa politique d'investissement.

1. Règles comptables :

Ces états financiers, qui n'ont pas été établis, et qui n'avaient pas à être établis, selon les principes comptables généralement reconnus du Canada, sont fournis uniquement à titre d'information et pour être utilisés par les administrateurs de la Société de gestion des placements du Nouveau-Brunswick pour le Fonds de retraite des services publics, le Fonds de retraite des enseignants, le Fonds de retraite des juges ainsi que par le ministre des Finances de la province du Nouveau-Brunswick, conformément au paragraphe 27(1) de la *Loi sur la Société de gestion des placements du Nouveau-Brunswick*. La méthode de comptabilité utilisée pour l'établissement des états financiers s'écarte sensiblement des principes comptables généralement reconnus du Canada du fait qu'elle ne tient pas compte des provisions actuarielles des régimes. En conséquence, les états financiers ne visent pas à montrer si les actifs des régimes sont suffisants pour satisfaire aux obligations au titre des régimes.

2. Principales conventions comptables :

(a) Entité comptable :

L'information contenue dans les présents états financiers ne touche que les actifs de chacun des Fonds gérés par la SGPNB. Les apports aux Fonds et les paiements à partir de ces derniers sont déterminés par le promoteur des Fonds, soit le gouvernement du Nouveau-Brunswick. Le promoteur est responsable de l'administration des sommes recouvrées des membres et des paiements qui leur sont faits.

(b) Placements :

Tous les placements des Fonds sont représentés par des parts détenues dans chacun des fonds en fiducie à participation unitaire. La valeur totale est fonction de la valeur liquidative calculée, multipliée par le nombre de parts détenues. Les placements dans les fonds en fiducie à participation unitaire sont évalués à leur juste valeur à la date des états financiers. Pour ce qui est des titres cotés en bourse, la valeur comptable équivaut au cours de clôture affiché à la bourse en cause. Si le cours de clôture n'était pas disponible, la valeur marchande serait alors équivalente à la moyenne des derniers cours acheteur et vendeur. Les titres qui ne se négocient pas en bourse sont évalués selon les données du service de cotation d'un courtier reconnu. La juste valeur des placements en actions à diffusion restreinte et en valeurs mobilières canadiennes est estimée à l'aide d'une combinaison de méthodes, notamment celles de l'actualisation des flux de trésorerie, des multiples de capitalisation des bénéficiaires, de l'évaluation par un tiers et des transactions comparables récentes. Les placements dans des instruments du marché monétaire sont indiqués au prix coûtant qui se rapproche de la juste valeur.

SOCIÉTÉ DE GESTION DES PLACEMENTS DU NOUVEAU-BRUNSWICK

Actif net détenu en fiducie

Notes afférentes aux états financiers

(en milliers de dollars)

Exercice terminé le 31 mars 2007

2. Principales conventions comptables (suite) :

(c) Cotisations :

Les cotisations des promoteurs et des employeurs sont constatées dans la période au cours de laquelle les retenues sur le salaire sont effectuées.

(d) Revenu de placement :

Le revenu de placement comprend les gains et les pertes, réalisés et non réalisés, de valeur des parts détenues dans chacun des fonds de fiducie à participation unitaire.

(e) Conversion des devises :

Les actifs et passifs monétaires libellés en devises sont convertis aux taux de change en vigueur à la date de l'état de l'actif net détenu en fiducie. Le revenu de placement et les charges sont convertis aux taux en vigueur à la date de l'opération. Les gains et pertes de change réalisés et non réalisés sont compris dans le revenu de placement.

(f) Incertitude relative à la mesure :

La préparation d'états financiers conformément à la méthode de comptabilité communiquée exige de la direction qu'elle fasse des estimations et qu'elle pose des hypothèses qui ont une incidence sur les montants déclarés dans les états financiers et les notes y afférentes. Le principal élément exigeant l'utilisation d'estimations est l'évaluation des placements à la juste valeur. Les résultats réels pourraient différer des estimations.

(g) Instruments financiers dérivés :

Les Fonds, par leurs placements dans les fonds en fiducie à participation unitaire, sont parties à certains contrats sur instruments financiers dérivés, principalement des swaps de taux d'intérêt, des contrats de change à terme, des swaps liés à la volatilité, des swaps de devises, des swaps d'actions sur le rendement total de type quanto et des swaps sur le rendement total.

Ces instruments sont utilisés afin de gérer les risques et d'avoir accès à certaines catégories d'actifs. Ils sont évalués à leur juste valeur, les variations de la juste valeur étant constatées à l'état de l'évolution de l'actif net pour l'exercice.

Les swaps sur le rendement total et ceux de type quanto sont évalués en fonction de l'écart entre l'accroissement de la branche à taux variable et l'écart entre la valeur de l'indice à la fin de l'exercice et sa valeur à la dernière date de rétablissement, multiplié par la valeur nominale, plus un ajustement quanto dans le cas du swap de type quanto.

Les contrats de change à terme sont évalués en fonction des taux de change à la cote. Les swaps de taux d'intérêt et les swaps de devises sont évalués selon la valeur à la cote obtenue auprès de Bloomberg.

(h) Impôts sur le revenu :

Les régimes sont des fiducies de pension agréées en vertu de la *Loi de l'impôt sur le revenu* et ne sont pas assujettis à l'impôt.

SOCIÉTÉ DE GESTION DES PLACEMENTS DU NOUVEAU-BRUNSWICK

Actif net détenu en fiducie

Notes afférentes aux états financiers

(en milliers de dollars)

Exercice terminé le 31 mars 2007

3. Placements :

Les placements des Fonds sont détenus sous forme de participations unitaires dans des fonds en fiducie dont la SGPNB est le fiduciaire.

Le texte qui suit décrit chacun des fonds en fiducie à participation unitaire qui existaient au cours de l'exercice terminé le 31 mars 2007.

Obligations nominales :

Ce fonds investit essentiellement dans des obligations de bonne qualité (ayant une cote d'évaluation d'au moins BBB accordée par une importante agence de cotation) des pays du G-7 et des provinces canadiennes, assorties d'un taux d'intérêt nominal. L'objectif de rendement est d'obtenir 20 points de base de plus que l'indice de référence, l'indice des titres du gouvernement Scotia Capitaux, sur une moyenne mobile de quatre ans.

Valeurs à revenu fixe du Nouveau-Brunswick :

Ce fonds investit principalement dans des titres à revenu fixe émis pour financer l'activité économique au Nouveau-Brunswick. L'objectif de rendement est d'obtenir 20 points de base de plus que l'indice de référence, l'indice des titres du gouvernement Scotia Capitaux, sur une moyenne mobile de quatre ans.

Titres indexés en fonction de l'inflation :

Ce fonds investit principalement dans des instruments à revenu fixe des pays du G-7, instruments qui sont rajustés pour tenir compte de l'inflation. L'objectif de rendement est d'obtenir 10 points de base de plus que l'indice de référence, l'indice des obligations à rendement réel Scotia Capitaux, sur une moyenne mobile de quatre ans.

Marché monétaire :

Ce fonds investit essentiellement dans des titres à revenu fixe échéant à moins de un an. L'objectif de rendement est d'obtenir 20 points de base de plus que l'indice de référence. L'indice de référence correspond à 93 % de l'indice des bons du Trésor à 91 jours de Scotia Capitaux et à 7 % du taux sur les prêts à vue.

Actions canadiennes :

Ce fonds utilise des produits dérivés comme des swaps et des contrats à terme pour s'implanter dans divers segments de l'indice composé S&P/TSX. L'effet de levier est contourné du fait que chaque produit dérivé est appuyé par des placements à court terme d'une valeur appropriée. L'objectif de rendement est de dépasser ou d'égaliser le rendement des divers segments que le fonds tente de reproduire.

Actions canadiennes externes :

Ce fonds, qui est géré par des gestionnaires indépendants, investit dans des actions de sociétés canadiennes cotées en bourse. L'objectif de rendement est d'obtenir 100 points de base de plus que l'indice de référence, l'indice composé S&P/TSX, sur une moyenne mobile de quatre ans.

Petite capitalisation du TSE :

Ce fonds, qui est géré par des gestionnaires indépendants, investit essentiellement dans les sociétés de l'indice composé S&P/TSX petite capitalisation. L'objectif de rendement est de dépasser celui de l'indice de référence, l'indice composé S&P/TSX petite capitalisation de 100 points de base.

SOCIÉTÉ DE GESTION DES PLACEMENTS DU NOUVEAU-BRUNSWICK

Actif net détenu en fiducie

Notes afférentes aux états financiers

(en milliers de dollars)

Exercice terminé le 31 mars 2007

3. Placements (suite) :

Actions de répartition internationales :

Ce fonds a été créé pour mettre en application les décisions en matière de répartition de l'actif et pour diversifier les placements en actions en participant aux marchés des actions des États-Unis, du Japon et des pays européens développés. Il s'implante progressivement dans ces marchés en investissant dans des titres, en utilisant des produits dérivés tels les contrats à terme, les options et les swaps, et en investissant dans des fonds en gestion commune de produits indicels gérés par un gestionnaire indépendant. L'effet de levier est contourné du fait que chaque produit dérivé est appuyé par des placements à court terme d'une valeur appropriée. Ce fonds est également utilisé pour la mise en œuvre de stratégies quantitatives sur les marchés des actions des États-Unis. L'indice de référence est une pondération des indices respectifs du pays ou de la région concernée.

Indice d'actions européennes :

Ce fonds investit dans des titres inscrits à la cote qui sont inclus dans l'indice MSCI Europe (marchés développés). L'objectif de ce fonds est d'atteindre un taux de rendement égal ou supérieur à celui de l'indice. Les premiers investissements de ce fonds ont été effectués le 9 février 2007.

Actions de sociétés ouvertes :

Ce fonds, qui est géré par des gestionnaires indépendants, investit dans des actions de sociétés cotées en bourse dans les marchés d'Europe et des États-Unis. L'objectif de rendement est de dépasser de 200 points de base le rendement de l'indice de référence, qui est une pondération des indices respectifs du pays ou de la région en cause, sur une moyenne mobile de quatre ans.

Actions nord-américaines à faible corrélation avec les marchés :

Ce fonds vise à ajouter de la valeur en choisissant des titres parmi ceux de sociétés de l'indice composé S&P/TSX ainsi que certains titres de sociétés ouvertes inscrites en bourse aux États-Unis. Les titres privilégiés par ce fonds sont achetés et neutralisés par une position vendeur correspondante sur un autre titre provenant du même secteur. Le portefeuille est soutenu par un montant sous-jacent au comptant, et son objectif de rendement est d'ajouter 500 points de base par année, sur une moyenne mobile de quatre ans, à l'indice de référence. L'indice de référence correspond à 93 % de l'indice des bons du Trésor à 91 jours de Scotia Capitaux et à 7 % du taux des prêts à vue.

Perspectives de placement dans des actions du Nouveau-Brunswick et du Canada atlantique :

Ce fonds investit dans des actions de société ouvertes ou fermées ou dans des titres convertibles en actions d'entreprises du Nouveau-Brunswick ou du Canada atlantique. L'objectif de rendement est d'obtenir 80 points de base de plus que l'indice de référence, qui est l'indice composé S&P/TSX, sur une moyenne mobile de quatre ans.

SOCIÉTÉ DE GESTION DES PLACEMENTS DU NOUVEAU-BRUNSWICK

Actif net détenu en fiducie

Notes afférentes aux états financiers

(en milliers dollars)

Exercice terminé le 31 mars 2007

3. Placements (suite) :

Actions à diffusion restreinte :

Ce fonds est géré par des gestionnaires indépendants qui investissent principalement dans les actions de sociétés américaines et européennes qui ne sont pas cotées en bourse. L'objectif de rendement est de dépasser celui de l'indice de référence, qui est composé des indices de rendement global du S&P 500 et MSCI Europe Net.

Valeurs immobilières canadiennes :

Ce fonds, qui est géré par des gestionnaires indépendants, investit dans des biens immobiliers canadiens par l'intermédiaire de sociétés en commandite ou à l'aide de véhicules de placement semblables. L'indice de référence est le taux d'inflation, lequel est mesuré par le pourcentage de variation sur 12 mois de l'indice d'ensemble des prix à la consommation (IPC) du Canada plus 4 %.

Fonds quantitatif à faible corrélation avec les marchés :

Ce fonds prend une position acheteur et une position vendeur de valeur égale dans des titres américains tout en maintenant une faible corrélation avec les marchés et les secteurs. Le choix des titres s'effectue selon un modèle quantitatif à variables multiples. Le portefeuille est soutenu par un montant sous-jacent au comptant et son objectif de rendement est d'ajouter 500 points de base par année, sur une moyenne mobile de quatre ans, à l'indice de référence. L'indice de référence correspond à 93 % de l'indice des bons du Trésor à 91 jours de Scotia Capitaux et à 7 % du taux des prêts à vue. Toutes les parts de ce fonds en fiducie ont été rachetées au cours de l'exercice 2006.

Valeurs immobilières américaines :

Ce fonds est géré par un gestionnaire indépendant qui investit principalement dans des actions cotées en bourse de sociétés de placement immobilier américaines. L'objectif de rendement est de dépasser de 150 points de base l'indice NAREIT®.

Marchandises :

Ce fonds est utilisé pour mettre en application les décisions en matière de répartition de l'actif et diversifier les portefeuilles de placement du client par l'entremise des marchés des marchandises. Il s'implante progressivement dans ces marchés en utilisant des produits dérivés tels les contrats à terme et les swaps. L'effet de levier est contourné du fait que chaque produit dérivé est appuyé par des placements à court terme d'une valeur appropriée. L'indice de référence est l'indice de rendement total des marchandises Goldman Sachs (en dollars américains). L'objectif de rendement est d'égaliser l'indice de référence.

Investissement des étudiants :

Ce fonds est géré par les étudiants de l'Université du Nouveau-Brunswick qui sont inscrits au Programme d'investissement des étudiants. La base initiale était de 1 million de dollars qui doivent être investis en respectant le mode de placement préconisé par la SGPNB. Pour ce fonds, l'indice de référence est de 50 % de l'indice composé S&P/TSX 60, de 45 % de l'indice des titres du gouvernement Scotia Capitaux et de 5 % de l'indice des bons du Trésor à 91 jours Scotia Capitaux. Le personnel de la SGPNB surveille étroitement les activités de ce fonds et il exécute et traite toutes les opérations pour le compte des étudiants.

Exercice terminé le 31 mars 2007

3. Placements (suite) :

Gestion des risques:

Les placements sont exposés à de nombreux risques. La gestion des risques consiste à comprendre les risques associés à tous les domaines du secteur et à l'environnement de fonctionnement qui le caractérise et à y réagir activement. Essentiellement, les placements sont exposés aux risques associés aux fluctuations des taux de change, à la volatilité des taux d'intérêt, au marché et au crédit. La SGPNB a mis en place un ensemble de principes et de procédés officiels qui établissent les règles de répartition des placements entre des titres de participation et des titres à revenu fixe, qui exigent la diversification des placements à l'intérieur des catégories et qui imposent des limites à l'envergure du risque que comportent les placements et les contreparties. De plus, la SGPNB se sert, le cas échéant, d'instruments dérivés pour l'aider à gérer ces risques.

Risque de change :

Les fonds en fiducie à participation unitaire sont exposés au risque de change lorsque les placements sont faits dans une autre monnaie que le dollar canadien. Les fluctuations de la valeur relative du dollar canadien par rapport aux devises peuvent entraîner un effet positif ou négatif sur la juste valeur des placements. La SGPNB atténue ce risque en ayant recours à des contrats de change à terme.

Risque de taux d'intérêt :

Ce risque s'entend de l'incidence que peuvent avoir les fluctuations des taux d'intérêt sur la valeur marchande des placements d'un fonds en fiducie à participation unitaire. Les lignes directrices qui régissent la durée et les distributions pour ce qui est du portefeuille de titres à revenu fixe ont été conçues pour atténuer le risque lié à la volatilité des taux d'intérêt.

Risque de marché :

Le risque de marché se concrétise lorsqu'un placement fluctue en raison de changements dans les prix du marché, que ces changements soient provoqués par des facteurs inhérents à un placement donné ou par des facteurs touchant tous les titres négociés sur ce marché. La politique de la SGPNB consiste à investir dans un portefeuille de placements diversifié, en fonction des critères énoncés dans son manuel intitulé *Investment Policies and Investment Procedures Manual* et à utiliser des contrats sur instruments dérivés qui sont conçus pour réduire les répercussions du risque de marché.

Risque de crédit :

Les fonds sont exposés au risque de crédit dans l'éventualité où une contrepartie est en situation de défaut ou devient insolvable. La SGPNB a établi des critères de placement qui ont été conçus pour gérer le risque de crédit en imposant des limites à l'exposition au risque de crédit pour chacune des entités constituées.

SOCIÉTÉ DE GESTION DES PLACEMENTS DU NOUVEAU-BRUNSWICK

Actif net détenu en fiducie

Notes afférentes aux états financiers

(en milliers dollars)

Exercice terminé le 31 mars 2007

3. Placements (suite) :

Les tableaux qui suivent donnent en détail les avoirs en parts de fiducie de chacun des Fonds :

a) Fonds de retraite dans les services publics :

	Parts	Valeur unitaire (arrondie en dollars)	2007	2006
Revenu fixe :				
Obligations nominales	829 998	1 643 \$	1 363 543 \$	1 255 628 \$
Valeurs à revenu fixe du Nouveau-Brunswick	10 041	1 900	19 078	19 588
Titres indexés sur l'inflation	246 524	2 199	542 154	497 621
Marché monétaire	97 710	1 359	132 823	183 710
			2 057 598	1 956 547
Actions :				
Actions canadiennes	304 774	2 121	646 462	620 923
Actions canadiennes externes	103 591	2 350	243 432	214 470
Petite capitalisation du TSE	37 301	2 224	82 971	56 767
Actions de répartition internationales	463 805	1 569	727 846	887 508
Indice d'actions européennes	268 382	995	267 014	-
Actions de sociétés ouvertes	86 398	1 537	132 802	133 940
			2 100 527	1 913 608
Placements complémentaires :				
Actions nord-américaines à faible corrélation avec les marchés	154 416	1 215	187 571	171 685
Perspectives de placement dans des actions du Nouveau-Brunswick et du Canada atlantique	7 485	853	6 388	10 606
Actions à diffusion restreinte	54 561	1 042	56 861	40 991
Valeurs immobilières canadiennes	12 405	2 013	24 967	28 490
Valeurs immobilières américaines	48 043	3 578	171 912	143 960
Marchandises	85 769	1 104	94 719	66 599
				462 331
Équilibré :				
Investissement des étudiants	485	2 094	1 016	930
			4 701 559 \$	4 333 416 \$

SOCIÉTÉ DE GESTION DES PLACEMENTS DU NOUVEAU-BRUNSWICK

Actif net détenu en fiducie

Notes afférentes aux états financiers

(en milliers dollars)

Exercice terminé le 31 mars 2007

3. Placements (suite) :

b) Fonds de retraite des enseignants :

	Parts	Valeur unitaire (arrondie en dollars)	2007	2006
Revenu fixe :				
Obligations nominales	726 574	1 643 \$	1 193 637 \$	1 117 636 \$
Valeurs à revenu fixe du Nouveau-Brunswick	8 497	1 900	16 145	16 854
Titres indexés sur l'inflation	226 704	2 199	498 563	465 431
Marché monétaire	82 502	1 359	112 155	157 856
			1 820 500	1 757 777
Actions :				
Actions canadiennes	239 148	2 121	507 265	496 990
Actions canadiennes externes	87 660	2 350	205 995	184 535
Petite capitalisation du TSE	31 564	2 224	70 210	48 844
Actions de répartition internationales	367 127	1 569	576 129	726 366
Indice d'actions européennes	227 109	995	225 950	-
Actions de sociétés ouvertes	73 112	1 537	112 377	115 245
			1 697 926	1 571 980
Placements complémentaires :				
Actions nord-américaines à faible corrélation avec les marchés	130 669	1 215	158 725	147 722
Perspectives de placement dans des actions du Nouveau-Brunswick et du Canada atlantique	6 334	853	5 405	9 126
Actions à diffusion restreinte	46 171	1 042	48 116	35 270
Valeurs immobilières canadiennes	10 497	2 013	21 128	24 513
Valeurs immobilières américaines	40 654	3 578	145 476	123 866
Marchandises	72 578	1 104	80 152	57 303
			459 002	397 800
Équilibré :				
Investissement des étudiants	528	2 094	1 106	1 012
			3 978 534 \$	3 728 569 \$

SOCIÉTÉ DE GESTION DES PLACEMENTS DU NOUVEAU-BRUNSWICK

Actif net détenu en fiducie

Notes afférentes aux états financiers

(en milliers de dollars)

Exercice terminé le 31 mars 2007

3. Placements (suite) :

c) Fonds de retraite des juges :

	Parts	Valeur unitaire (arrondie en dollars)	2007	2006
Revenu fixe :				
Obligations nominales	5 126	1 643 \$	8 422 \$	7 975 \$
Valeurs à revenu fixe du Nouveau-Brunswick	62	1 900	118	124
Titres indexés sur l'inflation	1 523	2 199	3 348	3 161
Marché monétaire	603	1 359	819	1 166
			12 707	12 426
Actions :				
Actions canadiennes	1 882	2 121	3 993	3 944
Actions canadiennes externes	640	2 350	1 503	1 362
Petite capitalisation du TSE	230	2 224	512	361
Actions de répartition internationales	2 865	1 569	4 496	5 639
Indice d'actions européennes	1 658	995	1 649	-
Actions de sociétés ouvertes	534	1 537	820	851
			12 973	12 157
Placements complémentaires :				
Actions nord-américaines à faible corrélation avec les marchés	954	1 215	1 158	1 091
Perspectives de placement dans des actions du Nouveau-Brunswick et du Canada atlantique	46	853	39	67
Actions à diffusion restreinte	337	1 042	351	260
Valeurs immobilières canadiennes	77	2 013	154	181
Valeurs immobilières américaines	297	3 578	1 062	914
Marchandises	530	1 104	585	423
			3 349	2 936
Équilibré :				
Investissement des étudiants	4	2 094	8	7
			29 037 \$	27 526 \$

SOCIÉTÉ DE GESTION DES PLACEMENTS DU NOUVEAU-BRUNSWICK

Actif net détenu en fiducie

Notes afférentes aux états financiers

(en milliers dollars)

Exercice terminé le 31 mars 2007

4. Revenu de placement :

a) Fonds de retraite dans les services publics :

	2007	2006
Revenu fixe :		
Obligations nominales	72 097 \$	54 629 \$
Valeurs à revenu fixe du Nouveau-Brunswick	1 150	1 362
Titres indexés sur l'inflation	1 494	50 341
Marché monétaire	5 976	5 241
	<u>80 717</u>	<u>111 573</u>
Actions :		
Actions canadiennes	89 976	160 611
Actions canadiennes externes	27 188	48 843
Petite capitalisation du TSE	9 539	9 421
Actions de répartition internationales	93 321	184 024
Indice d'actions européennes	2 066	-
Actions de sociétés ouvertes	20 423	31 684
	<u>242 513</u>	<u>434 583</u>
Placements complémentaires :		
Actions nord-américaines à faible corrélation avec les marchés	14 100	2 982
Perspectives de placement dans des actions du Nouveau-Brunswick et du Canada atlantique	(86)	(1 264)
Actions à diffusion restreinte	7 111	5 882
Valeurs immobilières canadiennes	10 930	5 803
Fonds quantitatif à faible corrélation avec les marchés	-	419
Valeurs immobilières américaines	30 683	39 400
Marchandises	(7 376)	(334)
	<u>55 362</u>	<u>52 888</u>
Équilibré :		
Investissement des étudiants	87	134
	<u>378 679 \$</u>	<u>599 178 \$</u>

SOCIÉTÉ DE GESTION DES PLACEMENTS DU NOUVEAU-BRUNSWICK

Actif net détenu en fiducie

Notes afférentes aux états financiers

(en milliers dollars)

Exercice terminé le 31 mars 2007

4. Revenu de placement (suite):

b) Fonds de retraite des enseignants :

	2007	2006
Revenu fixe :		
Obligations nominales	63 800 \$	49 418 \$
Valeurs à revenu fixe du Nouveau-Brunswick	984	1 189
Titres indexés sur l'inflation	1 336	47 750
Marché monétaire	5 233	4 438
	<hr/>	<hr/>
	71 353	102 795
Actions :		
Actions canadiennes	71 593	130 487
Actions canadiennes externes	23 208	42 502
Petite capitalisation du TSE	8 124	8 176
Actions de répartition internationales	75 945	152 062
Indice d'actions européennes	1 757	-
Actions de sociétés ouvertes	17 467	27 544
	<hr/>	<hr/>
	198 094	360 771
Placements complémentaires :		
Actions nord-américaines à faible corrélacion avec les marchés	12 043	2 563
Perspectives de placement dans des actions du Nouveau-Brunswick et du Canada atlantique	(72)	(1 083)
Actions à diffusion restreinte	6 054	5 086
Valeurs immobilières canadiennes	9 339	5 020
Fonds quantitatif à faible corrélation avec les marchés	-	294
Valeurs immobilières américaines	26 281	34 264
Marchandises	(6 332)	(307)
	<hr/>	<hr/>
	47 313	45 837
Équilibré :		
Investissement des étudiants	93	146
	<hr/>	<hr/>
	316 853 \$	509 549 \$

SOCIÉTÉ DE GESTION DES PLACEMENTS DU NOUVEAU-BRUNSWICK

Actif net détenu en fiducie

Notes afférentes aux états financiers

(en milliers dollars)

Exercice terminé le 31 mars 2007

4. Revenu de placement (suite):

c) Fonds de retraite des juges :

	2007	2006
Revenu fixe :		
Obligations nominales	449 \$	291 \$
Valeurs à revenu fixe du Nouveau-Brunswick	7	9
Titres indexés sur l'inflation	9	340
Marché monétaire	38	33
	503	673
Actions :		
Actions canadiennes	555	1 139
Actions canadiennes externes	167	315
Petite capitalisation du TSE	59	60
Actions de répartition internationales	576	1 280
Indice d'actions européennes	13	-
Actions de sociétés ouvertes	128	205
	1 498	2 999
Placements complémentaires :		
Actions nord-américaines à faible corrélation avec les marchés	88	19
Perspectives de placement dans des actions du Nouveau-Brunswick et du Canada atlantique	-	(8)
Actions à diffusion restreinte	45	39
Valeurs immobilières canadiennes	68	37
Fonds quantitatif à faible corrélation avec les marchés	-	3
Valeurs immobilières américaines	191	254
Marchandises	(46)	(2)
	346	342
Équilibré :		
Investissement des étudiants	1	1
	2 348 \$	4 015 \$

5. Crédoiteurs et charges à payer

Les crédoiteurs et charges à payer des trois fonds en fiducie combinés comprennent un montant de 2 900 \$ (2 431 \$ en 2006) à payer à SGPNB.